

Le concept de vieillesse

Pierre Dulau

Introduction problématique

L'ambiguïté du concept de « vieillesse » est qu'il désigne simultanément un état, une période de la vie qui succède à l'âge adulte, et un processus, un mouvement qui de la naissance à la mort définit l'existence. Ainsi, dès qu'on est né l'on ne cesse jamais de vieillir, mais fort heureusement, l'on ne naît pas déjà vieux. C'est dans cette ambivalence du concept de vieillesse que se joue sans doute l'essentiel, à savoir, la question d'une existence qui peu à peu se détermine, se densifie, s'actualise, pour parvenir à un point d'orgue, un état achevé, formé, dont la résolution ultime n'a lieu, finalement, que dans la mort. Nous allons dans ce dossier analyser le concept de vieillesse en séparant chacun de ses sens fondamentaux. De la hiérarchie que l'on effectue entre chacun de ces sens ou de l'articulation que l'on effectue entre eux dépendra logiquement le point de vue que l'on choisira de défendre dans une dissertation portant sur ce thème.

I. Mûrir

Une première détermination conceptuelle du phénomène de la vieillesse est la maturation, c'est-à-dire le fait qu'être vieux, c'est avoir mûri. La vie comprise en son schéma le plus simple est un processus d'engendrement de formes qui vont en se complexifiant. C'est vrai d'une espèce, mais c'est aussi vrai d'un individu à l'intérieur d'une espèce. Ce processus de complexification possède chez l'homme une résonance singulière parce qu'il implique le progrès d'une connaissance. Vieillir c'est mûrir au sens d'une relation à l'extériorité et à autrui qui a su *apprendre* de ses échecs antérieurs, qui a su faire fructifier sa relation à l'extériorité pour n'en garder que l'essentiel. Vieillir est un progrès en détermination (la vie nous définit peu à peu), en indépendance (nous nous déterminons de plus en plus clairement : autonomie de la volonté), et en conscience (nous nous purifions de nos désirs contingents). C'est la raison pour laquelle Aristote disait que la sagesse est le privilège de la vieillesse. Il y a là un enseignement moral universel. Le vieillard est en droit celui qui, parce qu'il a mûri, est devenu sage. Qu'est-ce que la sagesse ? Au sens le plus commun, devenir sage c'est « apprendre à mourir » : mourir aux désirs fous, aux passions dévastatrices, aux projets insensés, aux illusions de la jeunesse, à la naïveté du premier regard, aux chimères de l'apparence, etc. Le sage se reconnaît à son détachement, c'est-à-dire au plein exercice de sa capacité à renoncer. Mûrir est apprendre à mourir et cela signifie savoir lâcher prise. Ainsi, à la vieillesse comprise comme lente et patiente maturation s'oppose l'adolescence comme insurrection et révolte. Tandis que la vieillesse tâche de composer une relation apaisée à l'altérité et à l'extériorité, l'adolescence, systématiquement la met en question pour en apprécier les frontières, les

limites. L'adolescent s'accroche à toute force, le vieillard, sans force, se détache. C'est qu'à l'adolescent, il manque la connaissance de l'échec, de la désillusion, de la déception. Le vieux sage, l'homme mûr, est bien en ce sens un homme déçu. Mais cette déception est en même temps une connaissance. Il sait quelque chose du réel qui échappe toujours à la jeunesse ; ce savoir est le savoir d'une « résistance ». Les choses nous usent, elles nous résistent, elles nous trompent et nous déçoivent ; à leur contact, nous finirons toujours par disparaître. Et c'est la raison pour laquelle il est la plupart du temps parfaitement vain de chercher à les modifier tant que nous n'avons pas à disposition un solide plan d'action. La vieillesse, de ce point de vue, ignore la révolte et l'insurrection et cela ne signifie en aucun cas une résignation amère à l'ordre établi, mais la claire conscience et l'acceptation bienveillante de l'ordre donné en tant que celui-ci est saisi à partir d'une somme d'expériences complexes.

La vieillesse est ainsi un âge « compréhensif », « intelligent » et « mesuré ». « Compréhensif » au triple sens d'englober (une somme d'expériences), de savoir (des règles pratiques liées à ce savoir), et d'accepter (un sens de l'accueil). « Intelligent », au sens d'une capacité plus aiguë, parce que plus longtemps exercé, de faire des liens, des rapprochements, des comparaisons. « Mesuré » enfin, au sens d'une norme de l'action qui préfère toujours la prudence et la prévoyance du choix rationnel au risque adolescent du pari démesuré. Le vieillard, pour toutes ces raisons, peut alors être défini comme l'homme d'expérience par excellence, celui qui sait, intuitivement ou consciemment, adapter son action de la manière qui convient, en fonction des circonstances, parce que sa connaissance de la vie et du monde lui permet d'envisager avec circonspection une réalité donnée. La vieillesse comprise en ce sens est donc en quelque sorte le sommet du processus d'apprentissage : vieillir veut dire alors mûrir, et mûrir c'est gagner en savoir à mesure que l'on perd en forces.

II. Mourir

Une deuxième détermination conceptuelle de la vieillesse est le dépérissement. Il y a une transitivité entre *mûrir* et *mourir*. Tandis que le vieillard, au sens de l'homme d'expérience, est celui qui a appris à « mourir à », le vieillard au sens de l'individu sénéscent est celui qui commence de « mourir de ». Définie principalement comme état qui précède la fin et non comme processus continu de la naissance au trépas, la vieillesse est alors cette période où la mort paraît de manière immanente au vivant. Le détachement au monde que nous évoquions dans le premier point finit par devenir un détachement de soi. La vieillesse est une présence déjà pleine d'absence ; une présence qui anticipe physiquement et moralement sur sa propre suppression et qui finit par ne plus avoir en vue que cela. La vieillesse est un âge sans « après » (c'est le dernier âge), mais peut-être pas sans au-delà.

Pour comprendre ce point caractéristique, il faut définir la mort. Au sens le plus général, celle-ci est séparation. Désunion d'abord physiologique, matérielle,

la mort est dispersion atomique, désagrégation de ce que la vie maintient dans l'unité. Désunion spirituelle ensuite, en un sens religieux, la mort est séparation de l'âme et du corps. Désunion morale, la mort sépare les êtres qui s'aiment et nous ne la sentons peut-être vraiment que lorsqu'elle frappe autrui. Désunion intime et ultime enfin : la mort me sépare de moi-même comme entité incarnée. La vieillesse est ainsi l'état de l'augure de la mort, l'état de l'attente par excellence. En ce sens, elle est imminence de la séparation finale, imminence de l'agonie, imminence de la désunion. Le vieillard est défini en ce sens comme le littéral « mort-vivant » et à ce titre il s'oppose à l'enfant qui, unilatéralement, n'est qu'imposition désordonnée de la vie entendue comme force. Tandis que l'enfant cherche positivement à s'identifier à tout ce qui l'entoure en se l'appropriant, le vieillard, sans forces, perd tout moyen d'appropriation et finit par n'entretenir qu'une relation purement négative et négatrice à l'extériorité. La vieillesse est séparation et donc négation. Tout ce qui est extérieur devient synonyme de danger et empêche potentiellement l'identification de soi : le froid qui blesse dehors, une nouvelle machine incompréhensible et impossible à utiliser, un service à rendre, un rendez-vous à prendre... Le vieillard ne se reconnaît plus dans ce qui lui est autre et, pour cette raison, le quotidien devient *l'insurmontable*. Sa présence est déjà pleine d'un processus de négation qui ne s'achève que dans la suppression de la conscience, fin, alors, de toute identité.

La vieillesse entendue comme dépérissement est donc concrètement synonyme de toutes les vexations physiques et morales par lesquelles nous *perdons* progressivement tout ce qui nous a définis : les autres (expériences du deuil), notre mobilité (notre pouvoir d'action effectif sur l'extériorité), notre esprit (notre discernement, notre sens logique), et enfin, ultime sacrifice, notre mémoire, qui, à mesure que nous approchons du terme, semble s'évaporer. Marc-Aurèle avertissait déjà : « *Bientôt, tu auras tout oublié. Bientôt, tous t'auront oublié* ». État d'attente, état d'empêchement et de dépendance au bon vouloir d'autrui, état de perte. Sans force, sans mémoire et sans esprit, dans la solitude le vieillard est séparé. Vieillir nous contraint à attendre l'inéluctable survenue d'un événement qui nous arrachera à nous-mêmes.

En résumé de ces premiers points, la vieillesse est un état où s'éprouve l'imminence de la séparation et où s'accomplit progressivement un processus de perte d'identité et de liberté ; de la conscience à l'inconscience, de l'indépendance à la dépendance, de la communauté à la solitude. Elle est donc cette occurrence de l'incarnation où celle-ci se découvre à elle-même comme finie, appelée à disparaître, dans un environnement qui se fait tous les jours plus hostile, toujours plus négateur de ce que nous avons pu être effectivement. Il est ainsi nécessaire de poser que la vieillesse comme terme de la maturation est captive de sa propre perfection ; n'ayant plus rien à accomplir de neuf, c'est finalement le « rien » qui va s'accomplir en elle. Et l'activité vitale devient alors la passivité sénile d'un être que le monde ne rencontre que parce qu'il le nie.

III. Transmettre

Une troisième détermination conceptuelle de la vieillesse est qu'elle est l'âge de la transmission, du passage de témoin, et ce précisément parce qu'elle est augure de mort. Il y a une transativité entre *mûrir*, *mourir*, et *léguer*. Parce que la vieillesse est l'âge sans « après », par une curieuse réversion, elle cherche sa poursuite dans ce qui apparemment est le plus loin d'elle, la jeunesse. Dans la perspective de la désunion promise, de la séparation dernière, l'urgence se fait sentir de donner ce que l'on a de meilleur, d'apporter au descendant le soin de l'héritage. L'idée de transmission permet ainsi de conjurer la menace de la fin et d'inscrire son temps propre dans le cycle plus vaste des générations. La vieillesse veut toujours s'éterniser dans l'héritage qu'elle laisse aux plus jeunes car son après n'est pas en elle-même, mais en dehors d'elle-même. Aussi, le vieillard (c'est-à-dire tout homme en tant que fini) est, qu'il le veuille ou non, mis en demeure d'apprendre le renoncement, parce que la vie que l'on reçoit comme un don se trouve finalement reprise comme un bien dont on nous avait temporairement octroyé la jouissance. Nous en avons l'usage et le fruit (*usus* et *fructus*), mais pas la totale possession (*abusus*). Il est nécessaire de transmettre avant que tout ne nous soit finalement repris. C'est pourquoi c'est dans l'imminence de la séparation et de la perte de ce bien (la vie), que l'exigence du don et de la transmission (des choses, des pensées) s'impose. Comprise en ce sens, la vieillesse ne s'oppose plus unilatéralement à la jeunesse comme à un état radicalement autre. Elle cherche naturellement à composer avec la jeunesse comme avec *son* autre puisque c'est en lui (qui n'est pourtant pas lui), qu'elle se prolongera. C'est l'état qui, en étant le plus éloigné, lui correspond le mieux. « *La plus belle harmonie est celle des contraires* » nous disait Héraclite. Composer une relation avec son autre, non pas pour empêcher un sort que l'on sait inéluctable, mais bien au contraire pour l'attester en léguant au plus jeune ce qui, passé le filtre de toute une vie d'expériences, semble le meilleur ou le moins pire.

Transmettre, donner, c'est donc la conséquence du consentement intérieur à la mort. À celui auquel dans la vie, plus rien n'attache à la vie, il n'est plus impossible de donner sans délai ce qu'il possède. On pourrait même aller jusqu'à dire que c'est précisément lorsque nous ne sommes plus attachés à ce que nous possédons que nous possédons en vérité. Détachés de tout, attachés à rien, nous pouvons librement, sans qu'il nous en coûte, donner notre propre.

La vieillesse donne et elle devient à ce titre une expérience du dessaisissement, de la dépossession, de la déprise. Elle se réalise dans un au-delà d'elle-même, une succession. Vieillir signifie donc à ce stade : mûrir (apprendre à renoncer), mourir (apprendre à être séparé), et léguer (apprendre à donner).

IV. S'incarner

Mais il y a bien quelque chose qui n'est pas l'objet d'un apprentissage parce que c'est simplement un fait observable, une donnée physique du monde. La dernière détermination conceptuelle est celle de l'incarnation. En effet, vieillir,

être vieux, c'est voir porter sa présence à son maximum d'actualité et de forme. Il y a transitivité entre *mûrir/mourir/léguer/exister*. À l'opposé du visage indéterminé des nouveau-nés, le visage du vieillard dit tout de ce qu'il a été : rides d'expression, cicatrices, empreintes de la présence. La forme et la force sont d'ailleurs inversement proportionnelles : plus le corps gagne en détermination et plus il perd en force ; plus la force est présente en lui et moins une forme le caractérise. Cet état de totale information est l'état final. La vieillesse est dit-on la « fin de la vie ». Mais la fin veut dire deux choses contraires simultanément : la fin ce peut être l'absence (le pain est fini, il n'y a plus de pain) ; mais ce peut être aussi l'achèvement (le tableau est fini, il n'y a rien à lui ajouter, tout ce qui est nécessaire est présent). La fin désigne donc la disparition de la chose et en même temps sa complète présence. La vieillesse est la fin en ce deuxième sens (car c'est la mort effective qui est la « fin » au premier sens) : elle est achèvement, passage à l'acte, épuisement des possibilités d'être. Cet épuisement a quelque chose d'une perfection parce qu'il témoigne de la présence de virtualités qui sont devenues en réalité tout ce qu'elles pouvaient être. La vieillesse est le temps de l'achevé au sens d'un état où sont authentifiées toutes les possibilités d'être dont l'individu était capable.

Il faut donc réfléchir en dernier lieu sur ce fait qu'existentiellement, la vieillesse est un sommet de présence et non pas simplement, une promesse de mort. À ce titre, il n'est pas absurde de considérer qu'en tant qu'état d'achèvement, elle est aussi synonyme de repos, de loisir, bref, de liberté. Par loisir il faut entendre la « *scholè* » des Grecs ou l'« *otium* » des Romains, c'est-à-dire un temps qui est consacré à l'essentiel de manière purement gratuite, désintéressée, luxueuse. La vieillesse, parce qu'elle est le sommet de l'incarnation nous dégage de l'effort de vivre et des urgences de l'action. Elle est en principe et pour cette raison purement contemplative. *Retraite* hors de l'activité elle est potentiellement habitation contemplative du réel. Le vieillard regarde les gens passer dans la rue. Est-ce seulement parce qu'il ne sait pas quoi faire ? Ou bien est-ce parce qu'ayant apprécié la vanité de tout faire, il sait se contenter d'ouvrir les yeux sur le monde plutôt que de tenter pathétiquement de le changer ? Ses rides parlent pour lui : il a agi, il a tenté, il s'est insurgé, il a vécu ; maintenant, c'est la vieillesse, l'âge sans après, c'est-à-dire aussi un âge qui n'est plus torturé par l'inquiétude du lendemain et du surlendemain. Comprise en ce sens, comme incarnation achevée et authentifiée, la vieillesse est donc le seul et vrai âge du repos. Au fond, ce que devrait pouvoir donner l'épreuve de la maturation, la torture de la séparation, l'impératif du don, c'est la joie ultime de se reposer en une existence, qui, pour un temps, ne nous oblige plus à courir après elle.

En conclusion

En définitive l'on voit que le concept de vieillesse comprend un grand nombre de paradoxes : c'est à la fois un processus et un état, c'est en puissance, à la fois, le moment du plus complet savoir et le moment de l'extinction de ce même savoir ; l'état de rencontre avec ce que la vie a de plus animé (l'enfance), et l'état

de désunion et de solitude le plus complet ; l'état où l'on ne possède plus rien, et l'état où l'on peut tout donner ; l'état où passivement, tout ce qui est réel nous menace, et l'état où contemplativement le monde se donne à voir. Ce que l'on peut provisoirement conclure, c'est simplement ceci : la vieillesse, en tant qu'elle est la fin de la vie, est prise dans une contradiction constitutive qui la révèle comme état critique où ce qui se joue c'est la possibilité tant d'une réconciliation avec l'être que d'une séparation définitive avec celui-ci.

Citations

- « *La vieillesse est un état de repos quant aux sens. Lorsque la violence des passions s'est relâchée, on se voit délivré d'une foule de tyrans forcenés.* », Platon, *La République*.
- « *Donc l'âme vient après le corps, et ce qui, parmi les qualités de l'âme, vient en dernier lieu est la sagesse. [...] Et c'est pourquoi la vieillesse fait valoir ses droits sur ce seul bien.* », Aristote, *Invitation à la philosophie*, § 3.
- « *Bientôt, tu auras tout oublié. Bientôt tous t'auront oublié* », Marc-Aurèle, *Pensées*, VII. § 21.
- « *La jeunesse est le temps d'étudier la sagesse, la vieillesse, le temps de la pratiquer.* », Rousseau, *Les rêveries du promeneur solitaire*.

Quelques références philosophiques

- Platon, *Phédon*, in *Œuvres complètes*, trad. L. Robin, Paris, Gallimard, « La Pléiade », 1950.
- Aristote, *Invitation à la philosophie*, trad. J. Follon, Paris, Gallimard, « Folioplus philosophie », 2006.
- Cicéron, *De la vieillesse*, Paris, Les Belles Lettres, 2003. Disponible en ligne à cette adresse : <http://pagesperso-orange.fr/philotra/desene.htm>
- Sénèque, *De la brièveté de la vie*, trad. E. Bréhier, Paris, Gallimard, « La Pléiade », 1962.
- Saint Augustin, *Les Confessions*, trad. P. de Labriolle, Paris, Les Belles Lettres, 1925.
- Paul-Louis Landsberg, *Essai sur l'expérience de la mort*, Paris, Seuil, 1951.
- Jankélévitch, *La mort*, Paris, Flammarion, « Champs », 1997.
- Lévinas, *Totalité et Infini, essai sur l'extériorité*, Paris, Le livre de poche, 1987.

Repères iconographiques

- Le portrait de la mère de Dürer (1514).
- Les vieilles* de Goya (1812).

Des « vieux » aux « seniors »

Cédric Enjary

Personnes âgées, vieux, vieillards, personnes dépendantes, seniors... Ces nombreuses expressions, utilisées pour traduire la réalité de la vieillesse, sont souvent confondues. Or, ces changements sémantiques sont révélateurs de sens dans la manière d'appréhender la vieillesse. Comment ont évolué les représentations sociales de la vieillesse dans notre société ? Cette question mérite d'être posée car elle suggère que le regard porté sur la vieillesse a évolué dans le temps et que la vieillesse recouvre des réalités multiples.

Des « vieux » aux « retraités »

Avant la création de la Sécurité sociale en 1945, la vieillesse n'était pas considérée pour elle-même mais était synonyme d'incapacité physique. Lorsque le travailleur devenait âgé et que ses capacités physiques ne lui permettaient plus de travailler, alors l'État s'engageait à lui apporter une assistance.

C'est une nouvelle conception de la retraite qui va s'imposer à la fin du XIX^e siècle. Alors qu'elle était réduite à une forme de protection contre l'invalidité, la retraite est désormais considérée comme une « récompense » d'une vie de travail. En présence de l'État, les revendications du mouvement ouvrier et les préoccupations du patronat vont progressivement se rapprocher sur la question de la retraite.

À partir du début du XX^e siècle, ce compromis entre le mouvement ouvrier et le patronat va prendre forme à travers des lois. En 1930, ces deux acteurs sont favorables à l'instauration d'une assurance vieillesse. Les principales personnes concernées restent les travailleurs à bas salaires, le droit à la retraite dépend du versement de cotisations d'un montant faible et la pension de retraite à taux plein est versée après trente années de cotisations. Même si cette loi constitue une avancée sociale laissant modestement entrevoir les contours du système de retraites qui sera mis en place en 1945, un nombre conséquent de « vieux » en reste exclu. Ils doivent soit recourir à la logique d'assistance toujours en vigueur soit prolonger leur activité professionnelle.

En 1945, les principes d'un régime général des retraites sont posés pour les salariés du privé. Reposant sur une organisation unifiée et une gestion syndicale de la Sécurité sociale, c'est un système de retraite par répartition puisqu'il redistribue, chaque année, aux retraités, le montant des cotisations prélevées sur les actifs. Il s'établit ainsi une solidarité intergénérationnelle car chaque génération finance les retraites de celle qui l'a précédée et espère que la suivante fera de même. Des régimes complémentaires professionnels fonctionnant également sur le principe de répartition seront rendus obligatoires (AGIRC pour les cadres en 1947, ARCCO pour les non-cadres en 1961) ainsi que des régimes spéciaux pour

les salariés du secteur public (la gestion est assurée par l'État employeur ou les entreprises publiques) et les non-salariés.

L'instauration du système de retraite par répartition va opérer un nouveau découpage des âges de la vie. Le travail demeure l'étape centrale qui définit le contenu social de la vie d'adulte et il est borné par la jeunesse, destinée à se former pour sa future vie active, et par la vieillesse associée à l'inactivité. Le système de retraite par répartition permet ainsi de baliser le cycle de vie de l'individu.

Les politiques sociales (politique de l'éducation, politique familiale, politique de la vieillesse...) participent également à renforcer le poids des critères chronologiques et à baliser le cycle de vie de l'individu. Désormais, différents seuils liés à l'âge sont reconnus et acceptés : l'âge obligatoire de scolarisation, l'âge minimal fixé pour la fin de la scolarité, l'âge fixé pour le droit à la retraite à taux plein. Ce dernier seuil indique alors la sortie de l'âge adulte et l'entrée dans la vieillesse.

Cette hiérarchisation et cette chronologisation du cycle de vie de l'individu conduit à sa normalisation. En effet, les comportements des individus semblent converger et tendent à s'uniformiser d'une étape à l'autre du cycle de vie. Ainsi, la sortie de la vie active va intervenir autour de l'âge légal à la retraite fixé à 60 ans depuis 1982. De plus, le versement des pensions de retraite va attribuer progressivement un principe d'identité à la dernière étape de la vie que représente la vieillesse. La généralisation des régimes de retraite va donc contribuer à rendre la vieillesse plus homogène et à lui attribuer une visibilité sociale plus forte. Comme l'affirme Vincent Caradec : « *Il a fallu attendre la montée en puissance des régimes de retraite mis en place après la Seconde Guerre mondiale pour que la vieillesse devienne véritablement le temps de la retraite et que les vieillards se transforment en retraités* » (Caradec, 2009).

Les « retraités », un groupe social actif

La généralisation de la retraite par répartition a favorisé l'émergence d'une nouvelle catégorie sociale : les retraités. Cependant, ces derniers ne constituent pas pour autant un groupe social homogène.

Tout d'abord, la diversité des régimes de retraite (régime général, régimes complémentaires, régimes spéciaux) a entraîné une diversité des statuts parmi les retraités. Celle-ci se traduit par diverses inégalités sur les droits régissant les conditions de sortie d'activité et les montants des pensions de retraite. À partir du début des années 1980, la lutte contre le chômage a conduit au développement de politiques incitatives au départ précoce des actifs vieillissants. Or, la multiplication des dispositifs de pré-retraite et les sorties anticipées du marché du travail ont fragilisé la situation de ces personnes. Par exemple, les pré-retraités ne sont pas des retraités au sens strict car leurs revenus de transfert ne correspondent pas réellement à des pensions de retraite et ils ne jouissent pas du statut d'allocataires de régimes de retraite.